

Un jeune ingénieur pour un ouvrage unique

Mars 1969, la mise en eau du lac

Celles, village sauvé des eaux



© Claude Seeli

# Un jeune ingénieur pour un ouvrage unique

Texte : Gil Lorfèvre

En 1963, la responsabilité générale du chantier est confiée à un ingénieur, Claude Seeli, à peine âgé de 29 ans.

Au printemps 1963, c'est à un tout jeune ingénieur que la compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône-Languedoc (future BRL) confie la mission de piloter les travaux de construction du tout nouveau barrage du lac du Salagou. Âgé d'à peine 29 ans, Claude Seeli prend rapidement en main le projet d'édification de cet ouvrage « en enrochement de basalte à masque d'étanchéité amont en béton bitumeux » unique en France.

## Une malle de souvenirs

C'est l'entreprise de travaux publics Bec, d'origine aveyronnaise et installée à cette époque-là à Clermont-l'Hérault qui a en charge les grandes phases du chantier, en partenariat notamment avec la Sarl Mazzala et la société Les travaux souterrains de

Marseille (LTS). Pour le jeune ingénieur garçois, qui pour l'anecdote deviendra en 1997 président du conseil de surveillance de l'entreprise Bec, il s'agit d'une construction exceptionnelle qui d'ailleurs s'inscrira avec le temps parmi les faits les plus marquants de sa vie professionnelle.

Pour preuve, il y a une dizaine d'années, dans les colonnes de *Midi Libre* son épouse évoquait la présence de quatre malles au domicile conjugal dans lesquelles Claude Seeli avait amassé des tonnes de papiers, de documents, de plans et autres photos jaunies rappelant les quatre années intenses de chantier du barrage.

## 150 ouvriers, 14 heures par jour

Il faut dire que son engagement dans la construction de cette retenue hors du commun est total. Le rythme de travail de l'ingénieur, qui encadre quotidiennement jusqu'à cent cinquante personnes, est de 12 à 14 heures par jour, six jours sur sept. « C'était mon premier ouvrage et les journées étaient denses, confiait, il y a quelque

temps encore Claude Seeli. *On avait conscience de l'importance d'une telle construction et de la nécessité d'en maîtriser totalement la sécurité.* » Surtout après le drame du barrage de Malpasset, dont la rupture en décembre 1959 avait entraîné la disparition de plus de quatre cents personnes.

Mais les quatre années de chantier du barrage du Salagou ne vont pas être de tout repos pour l'équipe. La technique de construction unique pour l'époque, le décès d'un ouvrier renversé par un engin ou encore les crues qui à deux reprises saccagèrent le travail accompli sont autant d'éléments qui vont, malgré leur intensité, souder le groupe. « Ça nous a rapprochés. On faisait souvent des méchouis ensemble », se souvient Claude Seeli.

Le barrage sera livré en temps et en heure en 1968 pour une mise en eau l'année suivante. Claude Seeli, quant à lui, sera appelé sur d'autres chantiers où il mettra en application son savoir-faire et ses compétences acquises et développées durant près de quarante-huit mois au pied d'un petit ruisseau baptisé Salagou. ■

Le lac a vu le jour à cet emplacement de la vallée du Salagou car il était étanche.

# Mars 1969, la mise en eau du lac

Texte : Gil Lorfèvre

Dans les années 1950, le projet de construction d'un barrage émerge et avec lui l'idée de créer une réserve d'eau pour favoriser l'agriculture et réguler les crues de l'Hérault. 1964, les travaux débutent. 1969, en mars, la mise en eau achève le chantier.

**L**e 4 mars 2019, le lac du Salagou fêtera les cinquante ans de sa mise en eau. Cinq décennies que ce territoire aux multiples facettes fascine et attire aussi bien les touristes que les autochtones. C'est en 1958, dans le cadre d'une politique régionale de reconversion du vignoble et de diversification des cultures grâce à l'apport de l'arrosage, que le ministère de l'Agriculture lance le projet d'un barrage dans cette vallée de l'Hérault, située à quelques encablures de Montpellier, juste aux portes de Clermont-l'Hérault.

Maître d'ouvrage du projet, le Département, propriétaire des lieux, en confie alors la maîtrise d'œuvre et la gestion à la société nîmoises BRL (Bas-Rhône-Languedoc). Outre le fait de pouvoir alimenter en eau l'agriculture dans ce secteur, qui en cette fin des années 1960 mise sur l'arboriculture, tandis que le vignoble, notamment biterrois, subit une violente crise économique, le lac, immense réservoir retenant près de 125 millions de m<sup>3</sup> d'eau, doit également servir à écrêter les crues de l'Hérault nombreuses

et violentes. Ce qui est toujours le cas !

## 139 mètres de haut

« Le choix de la vallée du Salagou pour accueillir ce lac a été décidé en raison notamment de la ruffe, cette roche rouge formée par la combinaison de sédiments argileux et d'oxydes de fer - d'où sa couleur rouge - qui imperméabilise le sous-sol », explique Gabrielle Bouquet, chargée de mission Patrimoine au Syndicat mixte de gestion du Salagou, créé en 2005. Rapidement, il va être décidé par le

Département d'acquiescer par expropriations - parfois difficiles et tendues - la vingtaine de bâtisses qui composent alors la petite commune de Celles. « La hauteur prévue du barrage devait noyer entièrement le village. Seulement, celui-ci sera construit moins haut et par conséquent, le niveau du lac sera plus bas qu'escompté. Celles évitera donc la noyade. Mais quand ce choix interviendra, la population aura déjà, malheureusement, déserté les lieux. »

## Un barrage-poids

En fait, seules quelques habitations situées au cœur de la vallée seront noyées. Parmi elles, se trouvent une imposante bâtisse communément nommée Le château, une laiterie, une poignée de remises agricoles, des ponts ou encore des bouts de routes. La construction du barrage débute en 1964, et va durer quatre ans. Les responsables du projet choisissent une construction du type barrage-poids, autrement dit un

barrage construit à partir d'éléments de maçonnerie en béton, de roche et de terre qui retient l'eau en utilisant seulement le poids de la matière qui s'oppose à la pression horizontale de l'eau. « Celui-ci, qui a été placé sur la Lergue parce que la vallée y est très étroite, est entièrement construit en

L'été qui suivit la mise en eau du lac, on a commencé à voir arriver les premiers adeptes du tourisme vert

Gabrielle Bouquet, chargée de mission Patrimoine

basalte, un matériau courant dans la région, souligne Gabrielle Bouquet. D'ailleurs aujourd'hui encore, on peut apercevoir les trois carrières, situées tout autour du barrage, qui ont servi à sa construc-

tion. » Les vannes du barrage sont fermées au tout début du mois de mars 1969. La cote officielle de 139 mètres qui donne naissance au lac tel que nous le connaissons actuellement, et qui depuis 1996 est considérée comme sa hauteur maximale, est atteinte deux ans plus tard. C'est le ruisseau du Salagou, situé à l'ouest du site sur les rives d'Oc-ton, qui est choisi pour édifier l'ouvrage. « Durant deux ans, il y eut de très fortes précipitations sur le bassin-versant du Salagou, ce qui a permis de remplir le lac bien plus rapidement que prévu. Le délai normal de remplissage était estimé à trois voire quatre ans. »

## Le tourisme vert

Treize ans après les premières perspectives du projet, la situation viticole et fruitière s'est largement modifiée en ce début des années 1970 et la vocation initiale du lac est tout simplement abandonnée. Qu'importe ! Très vite, son usage touristique va

## En dates

- 1960 : demande de déclaration d'utilité publique et début des achats des terrains, par accord amiable ou expropriation.
- 1964 : début des travaux.
- 1965 : un projet de canaux d'irrigation vers la vallée de l'Hérault, sur une surface de 2 000 ha, était prévu avec une mise en service du réseau en 1968. Le but étant que les agriculteurs s'abonnent afin de pouvoir utiliser l'eau du lac. Ce projet ne sera jamais réalisé pour des raisons économiques.
- 1969 : mise en eau.
- 1971 : la cote 139 est atteinte (En 1996, le Conseil général décide que cette cote sera le niveau maximal de la retenue).
- 1985 : une micro-centrale électrique d'une puissance de 240 kW est créée.



s'imposer. « L'été qui suivit la mise en eau du lac, on a commencé à voir arriver les premiers adeptes du tourisme vert, indique la chargée de mission Patrimoine. Cela n'était pas vraiment prévu, mais il faut dire qu'à l'époque, le lieu offrait déjà un espace de liberté exceptionnel. »

Avec ses sept kilomètres de longueur, ses 50 mètres de profondeur et sa superficie de 760 hectares, le lac, dont la température de l'eau en été peu atteindre 28 °C, accueille aujourd'hui, grâce notamment à l'aménagement d'aires de loisirs sur les rives des Vailhés, de Liausson et de Clermont-l'Hérault, les baigneurs et les amateurs de glisse - kitesurf, windsurf, canoë ou encore dériveurs - ainsi que les pêcheurs attirés par les poissons de belle taille, carnassiers et carpes. Les rives abritent aussi quelques campings et des plaquettes où il n'est pas rare de croiser des naturalistes.

Malgré ce nouvel attrait des lieux, les cicatrices liées entre autres aux expropriations mais aussi à la mutation de ces villages ruraux en villages lacustres, sont restées vives très longtemps. Et en 2000, quand un projet d'installation d'un golf hôtel de luxe fut présenté par un investisseur américain, la mobilisation des habitants des lieux ne s'est pas fait attendre. Ils vécurent ce projet, qui capota quelques mois plus tard, comme une nouvelle intrusion industrielle et économique sur leur territoire.

Pour autant, cette lutte a marqué un tournant dans l'histoire du Salagou puisqu'elle a abouti, en 2003, au classement du site comprenant la vallée, le lac et le cirque de Mourèze. Mais ça, c'est une autre histoire.



### En chiffres

- Superficie du bassin versant : 76 km<sup>2</sup>
- Hauteur du barrage : 62,3 m
- Hauteur maximale d'eau dans la retenue : 54,5 m
- Aire de la retenue : 750 hectares
- Longueur de la crête : 357 m
- Largeur de la crête : 7,42 m
- Largeur à sa base : 200 m
- Volume total des enrochements de basalte : 800 000 m<sup>3</sup>
- Poids total des enrochements basaltiques : 1 650 000 tonnes
- Capacité de retenue à la côte 139 : 120 millions de m<sup>3</sup> remplis en 3 ans
- Coût de construction : 70 millions d'euros Le lac du Salagou et les berges appartiennent au Conseil départemental de l'Hérault.